

Courrier

La République des citoyens

Vous avez exposé récemment (*Liberation*, 12 décembre) les éléments contenus dans l'ouvrage paru sous la direction de Michel Wieviorka, *Une société fragmentée? Le multiculturalisme en débat*. Selon ce dernier, les réalités de la société actuelle sont à ce point complexes qu'il conviendrait de distinguer le «communautarisme» du «multiculturalisme», la République «assimilationniste» de la République «tolérante». Ce postulat devrait nous conduire à tenir compte des identités culturelles, à apprendre à gérer les discussions, tensions et conflits d'une manière humaine, en faisant montre d'un «pragmatisme démocratique» (sic)... Or la France est une République de citoyens. Ce principe fondamental, intangible, qui soutient et innerve tout l'édifice républicain, signifie que, si elle est une communauté de citoyens libres et égaux en droit, elle n'est pas et ne peut pas être une association de communautés. Les communautés doivent donc être connues mais en aucun cas reconnues par les lois de la République. Si chacun est libre d'appartenir à une communauté, notamment religieuse, le contrat qui lie à la République récuse par essence toute médiation. L'Etat devrait lutter contre toutes les formes qui portent atteinte à ce principe: multiculturalisme, différencialisme, communautarisme et tribalisme. Ces concepts, au nom de la reconnaissance des différences, invite à la complaisance à l'égard des traditions religieuses, des revendications identitaires et idéologiques liées à la foi ostentatoire, à l'empiètement systématique sur le principe de laïcité, etc. [...]

Si, selon certains, la République meurtier pèche essentiellement par manque de démocratie et de délibération, qu'il nous soit permis de penser que la réponse à apporter à la crise du modèle républicain passe d'abord par le respect des axiomes fondateurs. La République se gagne par l'effort. Si elle peut devenir plus démocratique, elle ne le deviendra qu'en devenant aussi plus républicaine, en allant au bout de son idée. Voilà pourquoi la «République plurielle» chère à Michel Wieviorka me paraît infiniment singulière.

Frédéric Barthel, Lyon

Pro-maastrichtiens contre anti-maastrichtiens, le débat est dépassé. Aujourd'hui, il faut d'urgence construire l'Europe sociale et politique.

Sauver l'Europe contre Maastricht

PAR ALAIN LIPIETZ

Enfin, le débat a été lancé. Et plus seulement sur les «critères de convergence de Maastricht», mais sur la nature de la monnaie unique européenne elle-même.

La résistance des derniers «maastrichtiens» a quelque chose de pathétique. Finis les pronostics triomphalistes qui avaient précédé l'entrée en vigueur de l'Acte unique et accompagné la campagne du «oui».

Reste l'ultime argument (voir le «Rebond» de Guillaume Duval, *Liberation* du 4 novembre): le Front national est contre Maastricht, donc, etc. Et si c'était le contraire? Si le succès des populismes racistes s'alimentait d'une trahison du modèle européen? N'est-il pas temps aujourd'hui de sauver l'idée d'Europe contre Maastricht? Cette question n'est pas vaine. En 1998, presque aucun pays ne respectera les critères de Maastricht, et les décisions seront donc, de fait, politiques. Les majorités qui sortiront des urnes pourront dire par exemple: «Les critères ne sont pas respectés, l'euro est donc caduc, sauf si le Traité est amendé dans tel ou tel sens.» Mais d'abord, avons-nous besoin d'une monnaie unique? Pas absolument: l'Europe a vécu très bien sans elle. Certes, l'euro, conférant un très grand pouvoir monétaire à un ensemble puissant, serait un précieux outil de développement, socialement solidaire et écologiquement soutenable – à condition qu'il soit subordonné à cet objectif, ce qui n'est pas le cas. Ensuite, la monnaie unique est-elle possible? Cela supposerait que les diverses sociétés qui composent l'Europe soient suffisamment homogènes, et les différences compensées par des transferts financiers d'un pays à l'autre. Les vrais «critères de convergence» devraient porter sur les écarts de niveau de vie, d'emploi, de conditions de travail et de rémunération, etc. Ce n'est pas le cas non plus. Les «conditions de Maastricht» représentent en effet le premier problème. Même les anciens partisans du «oui» expriment de tardifs remords. Le débat porte tantôt sur les critères (en particulier, la réduction du déficit public), tantôt sur les délais (1997).

Les forces hostiles à l'euro (par exemple, la finance allemande, qui considère que l'euro sera plus faible que le mark) préfèrent les critères, quitte à repousser les délais. Elles sont parfois rejointes par ceux qu'effraie le coût social des critères (le social-démocrate alle-



Pour Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, le politique doit être sous contrôle des marchés.

Les peuples européens sont progressivement dépossédés de leur souveraineté au profit des «marchés financiers», c'est-à-dire des spéculateurs

mand Schroeder, le leader de l'Olivier italien, Prodi). En France, la majorité des socialistes, qui considère toujours la monnaie unique comme le Graal, préfère s'en tenir à la date, quitte à assouplir les critères... ou en ajouter de nouveaux (l'entrée de l'Espagne) pour relancer la négociation.

Le vrai problème est en réalité le couple intenable «critères + délais». Le Traité, en obligeant tous les pays d'Europe à une cure d'austérité collective dans un délai ridiculement court, provoque à l'heure actuelle une récession européenne à l'horrible coût social, qui fonctionne comme un «vaccin anti-Europe» administré aux populations.

Le conseil de Dublin, en acceptant l'exigence de la Bundesbank de passer un «acte de stabilité» budgétaire, pérennise ces politiques d'austérité. Cette évolution traduit une tendance plus générale à la prise de pouvoir de la finance sur la démocratie.

Car, au-delà des conditions, c'est la conception même de la monnaie unique «finale» qui est en cause. Quand elle sera réalisée, sa gestion sera en effet confiée au système européen des banques centrales (SEBC). Celui-ci sera dirigé par un Conseil que les organismes politiques élus (Parlements, gouvernements, Commission) n'auront pas même le droit de «chercher à influencer» (art. 107 du traité). Ce Conseil n'a qu'un mandat: assurer la stabilité des prix. Il dispose d'une arme: la «politique monétaire», c'est-à-dire sa capacité à faciliter ou à restreindre les conditions de crédit

(notamment le taux d'intérêt). Or fixer un taux d'intérêt élevé revient à privilégier les rentiers contre l'emploi, contre les jeunes ménages, contre les investissements du développement soutenable (logement social, économies d'énergie, ferroutage, etc.).

En outre, la parité des monnaies (dollar-euro-yen), donc la compétitivité et l'emploi, dépendront des taux d'intérêt fixés par le SEBC.

De deux choses l'une. Ou le SEBC devra intégrer des impéatifs de développement soutenable et solidaire sous le contrôle des élus des peuples européens. Ou sa politique interdira de fait la possibilité d'un tel développement.

En l'état actuel du Traité de Maastricht, l'évolution vers la deuxième option est imparable, et c'est ce qui est en train de se produire. Les peuples européens sont progressivement dépossédés de leur souveraineté au profit des «marchés financiers», c'est-à-dire des spéculateurs. Comme le proclamait cyniquement, au dernier colloque de Davos, Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, «les hommes politiques doivent comprendre qu'ils sont dorénavant sous le contrôle des marchés financiers et non plus seulement des débats nationaux».

Cette évolution conduit au désespoir, à l'abstentionnisme généralisé ou, pis, au populisme et au racisme, qui rejettent l'Europe avec l'eau du bain

maastrichtien. L'alternative est la formation d'un bloc social pro-européen, ce qui n'est possible qu'en faveur d'une Europe «digne d'être désirée», c'est-à-dire solidaire et écologiquement soutenable. Cette voie nous reste ouverte. Il s'agit pour l'essentiel, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale de Turin, d'approfondir le «volet social» européen, en particulier dans le sens de la réduction coordonnée de la durée du travail.

Quant à la monnaie, on peut passer dès aujourd'hui par une étape de «monnaie commune». C'est à leur rythme de convergence réelle que les États gèleront ensuite leur parité à l'égard de la monnaie commune, qui deviendra ainsi progressivement unique. Cette monnaie commune doit être au service d'un modèle européen désirable.

Elle doit: 1- viser un taux d'intérêt le plus faible possible, pour permettre la croissance et faciliter le partage du travail de façon à créer des emplois; 2- assurer le financement, à taux réel quasi nul, des infrastructures du développement soutenable; 3- viser un taux de change compétitif avec le reste du monde. Ces critères doivent être inscrits dans le Traité, tandis que le SEBC sera responsable de leur respect devant les autorités politiques élues. Telle est la seule option «désirable». Donc réaliste ●

Alain Lipietz est économiste. Dernier ouvrage paru: «La société en sabbat. Le partage du travail contre la déchirure sociale». La Découverte.